MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Mennecy

Autres communes :

R500

Appellation : Parc de Villeroy

Monument(s)

Appellation : Parc de Villeroy

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 01/03/2022

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques le parc de Villeroy, à Mennecy (Essonne), avec l'ensemble de son mur d'enceinte et ses 7 entrées. Il est délimité au sud par le boulevard Charles-de-Gaulle, à l'est par l'avenue de Villeroy, au nord par l'avenue Darblay et la voie ferrée, à l'ouest par la limite communale avec Fontenay-le-Vicomte. Le périmètre de protection n'inclut pas les éléments suivants : le collège, la piscine et les équipements sportifs, les locaux techniques, la salle de spectacle. Il inclut les constructions suivantes :les toitures et façades du commun est et du commun ouest ; le réservoir et le cellier, en totalité ;la glacière, en totalité ; la fontaine des sirènes ; l'abreuvoir ; les deux piliers de l'allée de la Verville et les deux piliers situés à l'ouest de l'entrée principale ; le réseau hydraulique souterrain du parc, y compris les parties situées sous la chaussée et les trottoirs de l'avenue de Villeroy ainsi que l'édicule d'accès au regard situé près de la gendarmerie.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.